

Ils ont choisi de vivre en France

Autor(en): **Probst, Jean-Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **33 (2003)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-827512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

■ A l'âge de la retraite, de nombreux couples choisissent l'exil. Souvent, ils recherchent le soleil. Mais certains évoquent également des motifs économiques. Portraits d'Helvètes qui ont décidé de vivre dans le sud de la France.

Ils ont choisi de vivre en France

Depuis la sortie autoroutière de Bollène, une route secondaire sinue dans les vignobles, pour atteindre La Baume-de-Transit, une bourgade surmontée d'une minuscule citadelle rongée par le temps. La place du village à vu défiler des générations de joueurs de boules et couler des hectolitres de pastis. Un demi-kilomètre plus loin, sur la route de Visan, la ferme du Baraliar connaît une seconde jeunesse, depuis que Jean et Béa Carrel l'ont acquise il y a deux ans. C'est ici, au cœur de la Provence éternelle, que ces Vaudois quinquagénaires ont décidé de passer la seconde partie de leur vie.

« Je me suis retrouvé sans travail du jour au lendemain, explique Jean, et j'en ai cherché pendant un an. Mais à cinquante ans passés... Il ne termine pas sa phrase. La blesure n'est pas tout à fait cicatrisée. Les humiliations subies hantent encore ses nuits. « Heureusement, confie-t-il, ma femme a été remarquable. »

Une course d'obstacles

Trop jeunes pour renoncer à une activité professionnelle, Jean et Béa ont alors décidé de prendre leur destin en main et de changer totalement le cours de leur existence. « Cela n'a pas été facile de quitter la Suisse, les amis, la famille et nos deux enfants, mais nous ne supportons plus notre situation. Avec le recul, je me rends compte que l'exil représentait l'unique solution. »

Le choix de la région n'a pas posé trop de problèmes aux Carrel, qui passaient déjà une partie de leurs vacances à Mirmande, un village moyenâgeux de la Drôme. « Et puis, dit Jean, mon grand-père ressemblait à Raimu et nous apprécions l'humour des Provençaux. Ici, Pagnol n'est jamais bien loin... » En quatre mois, avec l'aide des artisans du village, la ferme (une véritable ruine) a été transformée.



Jean et Béa Carrel devant la maison qu'ils ont repapée à La Baume-de-Transit pour en faire un gîte rural.

Aujourd'hui, deux gîtes ruraux et quatre chambres doubles accueillent les voyageurs venus du monde entier. « On dit souvent que les Provençaux ne sont pas très travailleurs,

dit Jean. Je peux vous assurer du contraire. Ils savent aussi se montrer responsables et entrepreneurs. On ne peut qu'apprécier et aimer ces gens... »

« Il est important de trouver la bonne personne pour établir le dossier de demande de résidence en France. Pour notre part, les démarches ont duré six mois, passant du consulat à Genève à l'ambassade de France à Berne, pour aboutir à la préfecture de la Drôme, à Valence. Le titre de séjour étant valable un an, il faut naturellement recommencer les démarches à intervalles réguliers. Il paraît que les accords bilatéraux devraient améliorer la situation. »

Les Carrel ayant décidé d'exploiter un gîte rural, ils sont évidemment assimilés à des patrons indépendants, avec ce que cela comporte comme obligations. Ils paient en France une assurance maladie adaptée, cotisent à une retraite professionnelle individuelle assimilable au 2^e pilier et sont imposés sur les revenus. « On a réussi à annuler notre assurance maladie en Suisse et on a pu récupérer notre deuxième pilier sans être imposés. En revanche, nous payons une taxe foncière en France. Et puis, il a fallu batailler ferme pour continuer de verser nos cotisations à l'AVS. Tout cela demande passablement d'énergie et s'apparente à un parcours du combattant. Heureusement, nous avons un ami qui dirige une fiduciaire en Suisse et nous louons les services d'un expert-comptable pour traiter les dossiers de la TVA, les impôts et les taxes professionnelles en France. »

Aujourd'hui, Jean et Béa Carrel exploitent leur gîte avec un certain bonheur. « Nous sommes pratiquement complets en juillet et août, à Noël et à Pâques, nous travaillons bien durant les week-ends de juin et septembre et nous recevons des clients pour la Fête de la Truffe et la Fête des Fleurs. » Il ne s'agit donc pas à proprement parler de retraite, pour ce couple de Vaudois. D'ailleurs, ils ne tiennent pas à lézarder au soleil en regardant passer les alouettes. « Les revenus de notre gîte nous permettent de vivre convenable-

ment. Le deuxième pilier, investi dans les murs de la maison, représente un capital pour nos vieux jours. »

Même au cœur de l'été, lorsque la gestion de leur gîte demande un effort intensif, Jean et Béa apprécient leur nouvelle situation. « J'ai appris à travailler la terre caillouteuse du pays, avoue Jean. C'est la première fois, depuis trente ans, que j'ai le temps de contempler la nature et de me plonger dans un livre. Même si je travaille seize heures par jour en été, je suis en short, je profite du soleil. Je me rends compte que je n'avais jamais pris le temps d'écouter les autres. »

A l'heure du bilan, Jean et Béa apprécient leur changement de vie. Ils regardent le soleil se coucher du côté du Tricastin et, scrutant le ciel rougeoyant, ils déclarent ensemble: « Demain, il y aura du soleil ! » Là-bas, du côté de La Baume-de-Transit, le soleil brille tous les jours. Si par hasard il n'est pas dans le ciel, il rayonne au fond des cœurs.

Vie moins chère

En 1992, Marcel et Erna Walpen ont acheté un appartement de vacances à Gruissan, près de Narbonne, sur la route de l'Espagne. Au fil des ans, l'idée a germé dans leur tête qu'ils pourraient peut-être y passer leur retraite. Peu à peu, ils ont donc aménagé leur petit coin pour y vivre à l'année.

« Pourquoi sommes-nous venus passer notre retraite ici ? répète Marcel Walpen. Mais tout simplement parce qu'avec nos maigres rentes, nous ne pouvions pas vivre en Suisse. » Le couple, qui s'occupait de l'entretien d'immeubles à Epalinges, n'a pas accumulé suffisamment d'argent pour assurer ses vieux jours et l'on connaît le montant des rentes AVS...

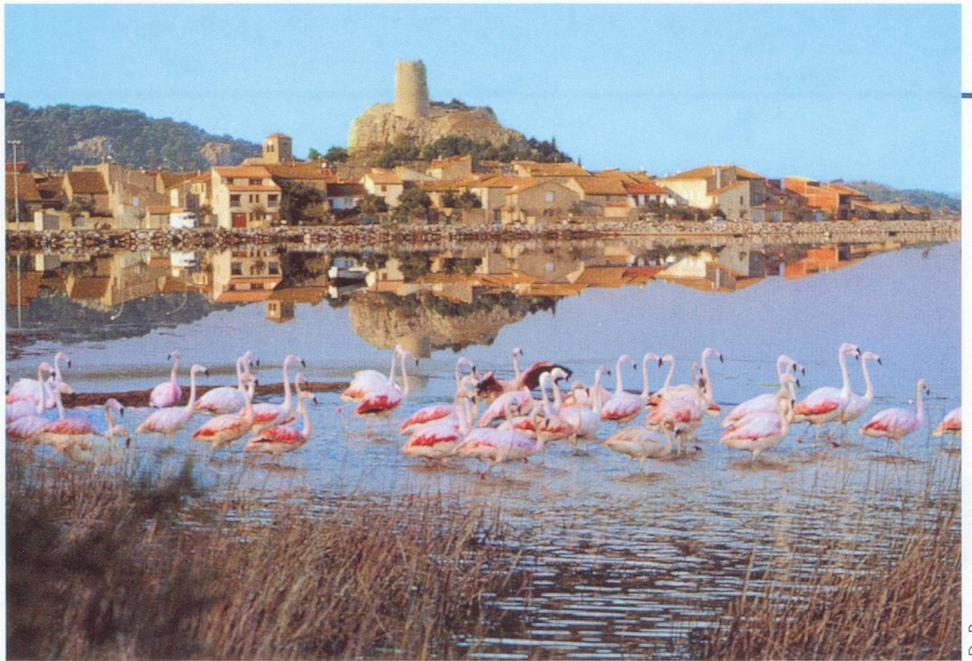
« En revanche, dit-il, on vit confortablement en France. La vie y est beaucoup moins chère

Evasion

et nous n'avons plus de loyer à payer.» Eux aussi continuent de payer leurs assurances maladie au pays, même si les primes ont pris l'ascenseur. Avant les avantages financiers, c'est certainement la douceur du climat qui a convaincu les Walpen de s'exiler. «A fin novembre, on mange encore sur la terrasse à midi, le paysage est superbe, avec le port tout proche, et il faut baisser les stores pour s'abriter du soleil...»

A 68 ans, Marcel Walpen jouit d'une excellente santé. «Je n'ai jamais fait un jour d'hôpital, ça va très bien. Pour les soins, il y a tout ce qu'il faut ici. C'est aussi bien qu'en Suisse et le dentiste coûte trois fois moins cher...» S'il avait un conseil à donner aux Suisses qui choisissent de vivre leur retraite en France, il leur dirait de vendre leur voiture avant de partir et d'en acheter une dans leur pays d'accueil. Visiblement, il n'apprécie guère les paperasseries de l'administration française.

A Gruissan, les Walpen, qui adorent les activités physiques, se sont mis au vélo. Entre les grandes balades, les parties de pêche, le bricolage et le club des retraités du village, ils n'ont pas le temps de s'ennuyer. «Le cercle de nos amis s'est agrandi en France et s'est rétréci en Suisse. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde, affirme Marcel Wal-



Aux frimas vaudois, les Walpen ont préféré le soleil méditerranéen de Gruissan.

pen. Mais il y a pourtant une chose qui me manque: le petit coup de vin blanc du Valais...»

Problème d'intégration

Jacques Meine et sa femme se sont installés à Congénies, un petit village situé à l'ouest de Nîmes, dans le Gard. Cet ancien chirurgien, d'origine vaudoise, a passé la plus

grande partie de sa vie du côté de Bâle. A la retraite, le couple a pris la décision de vivre son âge d'or au soleil. «Lorsque nous avons acheté notre maison, il y a une trentaine d'années, nous avons choisi de vivre au cœur d'un village. Toutes nos vacances se sont passées à Congénies, si bien qu'à la retraite, nous connaissions déjà beaucoup de monde, ce qui représente un facteur d'intégration important.»

PUBLICITÉ



Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale

« Je m'indigne toujours de voir des chômeurs de 60 ans qui ressentent de la honte à ne plus avoir d'emploi, alors que c'est la société qui devrait avoir honte. »



Vieillir, un art de vivre

Pro Senectute, secrétariat romand, Simplon 23, 1800 Vevey 1,
tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, internet: www.pro-senectute.ch

Jacques Meine adresse un conseil aux Suisses qui veulent passer leur retraite au soleil. «Achetez votre maison quand vous êtes encore jeune. Il y a trop de personnes qui pensent pouvoir s'intégrer à l'âge de la retraite. Après quelques mois ou quelques années, ils craquent et rentrent en Suisse.»

Si l'intégration de la famille s'est faite au fil du temps, elle a encore été renforcée depuis que Jacques Meine n'exerce plus d'activité professionnelle. Devenu secrétaire général de l'association historique de la région, il fait également partie de l'Académie de Nîmes. «Cela représente pour moi un honneur et une marque d'assimilation.»

Jacques Meine, qui a perdu depuis longtemps son accent vaudois, s'exprime aujourd'hui en chantant, à la manière des Provençaux. «Il s'agit d'un phénomène d'osmose tout à fait involontaire», explique-t-il. Les amis du couple sont en majorité indigènes et habitent parfois à bonne distance de leur village. «Mais ici, les kilomètres n'ont pas la même valeur...»

Le premier souci des retraités qui choisissent l'exil touche forcément aux problèmes de santé. «Je dois avouer que nous n'avons pas totalement réglé ce problème, puisque nous avons conservé notre médecin et notre dentiste de famille. Nous les voyons deux fois par an lors de notre passage en Suisse, dit Jacques Meine. Mais du côté de Nîmes, il y a aussi de très bons médecins et je n'hésiterais pas à me faire opérer par eux si cela s'avérait nécessaire.» Quant à leur caisse maladie, elle leur permet de se faire soigner aussi bien en Suisse qu'en France.

Restait à régler le problème familial. Le fils du couple réside dans l'Ain, alors que leur fille vit à Lanzarote, aux îles Canaries. «Nous ne ressentons pas un sentiment d'exil, dit Jacques Meine. Nos enfants nous rendent visite une ou deux fois par an et nous avons aménagé une petite dépendance pour accueillir les amis de passage.» S'ils regrettent parfois l'offre culturelle bâloise très riche, les exilés de Congénies apprécient la vie associative de leur région. «Et puis, dit Jacques Meine, les sociétés savantes de Nîmes sont d'un excellent niveau.»

En conclusion, l'expérience de l'exil s'avère plutôt positive pour le couple. «Les gens d'ici ont une très grande générosité de cœur, mêlée à une certaine pudeur des sentiments. Ils ont des traits de caractère semblables aux Vaudois, mais peuvent se montrer susceptibles. Pour bien vivre ici, il faut oublier les préjugés et éviter de penser qu'il n'y en a point comme nous...»

Jean-Robert Probst

Vivre en France, mode d'emploi

■ **Notre collaboratrice Catherine Prélaz vient d'écrire un guide très utile pour les personnes désireuses de s'établir en France. Petit tour d'horizon.**

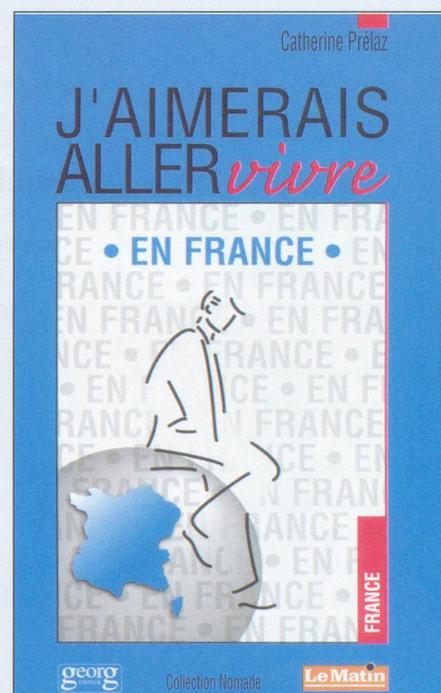
Premier constat: les Suisses ne sont pas aussi enracinés qu'il y paraît. Près de 600 000 d'entre eux résident à l'étranger, dont un quart en France. Parmi eux, on dénombre 28 000 retraités. C'est dire l'attrait qu'exerce notre grand voisin!

En huit chapitres et 160 pages, Catherine Prélaz effectue un tour d'horizon complet des situations qui peuvent se poser et donne quantité de clés pour réussir son exil. Naturellement, c'est le chapitre relatif aux retraités qui nous intéresse au premier chef. Après la mise en garde de rigueur, l'auteur rappelle qu'une retraite en France représente un moindre dépaysement. «Quitte à choisir un climat plus clément sans trop bouleverser ses habitudes, notre pays voisin vous permettra de vivre à une distance raisonnable de la mère patrie, sans souci de la langue.»

Pour les retraités, les formalités administratives de séjour sont facilitées. «Il suffit d'avoir suffisamment de ressources pour subvenir à vos besoins, d'être couvert par une assurance maladie et d'avoir un logement. Si vous vous établissez en France en tant que retraité, vous obtiendrez une autorisation de séjour de cinq ans au minimum, renouvelable automatiquement pour au moins cinq ans si vous continuez à remplir les conditions exigées.»

L'entrée en vigueur des accords bilatéraux facilite encore les choses. «Si vous touchez uniquement une rente suisse, vous devez rester assuré en couverture de base auprès d'une caisse en Suisse.» Quant aux assurances AVS et AI, elles sont versées intégralement.

Un sous-chapitre évoque également les établissements d'accueil pour les person-



nes âgées. «Les conditions d'accès et de prise en charge varient selon le type d'établissement et selon qu'il dépend du secteur public ou du secteur privé.»

Un chapitre entier fournit des indications précieuses concernant l'installation et la vie quotidienne en France. Les nombreux conseils concernent aussi bien l'autorisation de séjour que le déménagement ou le transfert des biens, la politique du logement, les prêts immobiliers, le système des impôts, l'ouverture d'un compte bancaire ou postal, le système de la santé... et même des indications précises pour obtenir la nationalité française. En outre, une liste des sites internet et des publications utiles complète l'ouvrage.

De nombreux détails concernant divers cas de figure sont contenus dans ce livre. Un guide indispensable pour les personnes qui envisagent de s'établir en France... et même d'en revenir.

J.-R. P.

»» J'aimerais aller vivre en France, par Catherine Prélaz, Editions Georg.